

CHAPITRE V - SERVICE PREVENTION – JEUNESSE – LOGEMENT – 2011.

Responsable du service et chef de projet du PCS : Pascale UYTTEBROECK ;

Plan de Cohésion sociale :

Axe logement et insertion : Marie HUBIN-Assistante Sociale ;

Axe santé et insertion : Catherine DELHEZ-Assistante Sociale

Axe retissage de liens sociaux, culturels et Gens du Voyage : Caroline ANTOINE:
Assistante-Sociale ;

Soutien aux différents axes du PCS : Noëlle POCHET (+/- 3 mois puis Pascale WIRTEL-
Assistants Sociales

Accueil Temps libre :

Coordinatrice : Anne CHABEAU (jusqu'au 31/1/2011) ; Noëlle POCHET (du 28/3/2011 au
31/5/2011) ; Pascale Wirtel (depuis le 20/6/2011) : (1/2 T) ;

Responsable de projets et animation: Virginie ROCOURT-Institutrice maternelle ;

Animatrices : Juanita DUPRAT

Adeline BELLINI

+ Aides d'accueillantes scolaires lors des stages et des activités des mercredis après-
midi.

Axe Jeunesse

Educateur de rue : Pierre ARCHERDA (depuis le /5/2011) : 1/2T.

1. AXE LOGEMENT et INSERTION

1. Logement Social

Depuis janvier 2011, 37 dossiers ont été introduits à la société Meuse Condroz logement
(rue d'Amérique, 28/2 4500 Huy).

La répartition est la suivante :

Famille d'Amay : 4

Couple d'Amay 4

Femmes seules avec enfants d'Amay : 14

Femmes seules avec enfants hors Amay : 3

Femmes seules sans enfants d'Amay : 3

Femmes seules sans enfants hors Amay : 1

Hommes sans enfants d'Amay : 5

Hommes sans enfants hors Amay : 3

De nombreux dossiers sont introduits suite à une séparation ; un logement décent est une condition importante pour l'obtention de la garde des enfants.

Par ailleurs, 29 dossiers incomplets sont en attente, en effet, les personnes tardent à apporter les documents nécessaires ou alors leur situation a changé et ne nécessite plus un logement social.

Ne sont pas comptabilisés les renouvellements de dossiers (chaque année, le candidat doit réintroduire son dossier) ni les transferts de logements.

La mercredi matin, au sein de l'administration communale, l'échevin du logement tient une permanence où les citoyens peuvent exposer leurs problèmes liés au logement. Depuis janvier 2011, 42 personnes ont été reçues à la permanence.

Des conseils leur sont donnés dans les démarches à effectuer pour la recherche d'une habitation.

Lors de ces permanences, des informations complémentaires peuvent être recueillies et ainsi transmises à la société de logement.

Chaque semaine, une liste des logements vacants dans la région est mise à disposition de la population.

Nous tenons également des documents explicatifs concernant les diverses primes de la Région Wallonne (prêt Tremplin, prime à la réhabilitation, prime à la construction...)

2. Amay'nagement

Le magasin de meubles de seconde main, rue de l'industrie, 67 est ouvert tous les mardis de 14 à 18 h ainsi que le 2^{ème} samedi du mois de 10 à 13 h.

Outre des meubles, nous disposons de vaisselle et de petits ustensiles de cuisine.

Ce matériel est proposé à des prix très démocratiques. 79 personnes ont effectué des achats (340 articles) mais cela ne représente pas le nombre de visite dans le magasin car de nombreuses personnes viennent prendre un renseignement sans faire d'achat.

L'asbl Sofie (entreprise de formation par le travail) nous fournit en appareil électroménager (frigo, lessiveuse, séchoir, lave-vaisselle.) qu'elle garantit pour une période de six mois ; Les prix sont fixés par l'asbl ; Les citoyens sont très demandeurs de ce service mais nous sommes tributaires de l'ASBL pour l'offre.

Actuellement, 12 appareils ont été vendus.

Depuis, mai 2011 un coin de matériel de puériculture a été mis en place (appel a été fait pour des dons par le biais du journal d'information local).

Notre partenaire, la régie de quartier se charge d'aller récupérer les meubles chez les particuliers. Nous refusons les appareils électroménagers ainsi que de chauffage des particuliers pour des mesures de sécurité car nous ne procédons pas à la vérification.

Les dimensions du local ne nous permettant pas d'entreposer tout le matériel, nous disposons d'un entrepôt à Ampsin. Les personnes peuvent prendre rendez-vous avec le service afin d'élargir leur choix.

Le magasin s'est agrandi depuis quelques mois, cela permet d'exposer un plus grand nombre de meubles.

Partenariat avec La Régie des Quartiers d'Amay.

3. Certificats d'Indigences

Certificat destiné à servir dans les affaires judiciaires pour obtenir la réduction ou la gratuité des frais de procédure et/ou des frais d'avocat.

Depuis fin 2002 ce certificat est délivré par le service Prévention (à l'exception des périodes de plaines de jeux pendant lesquelles, le service des Affaires Sociales prend la relève)

En 2011 (jusqu'au 31 octobre) seulement 5 certificats ont été délivrés.

4. Parcours d'artistes

Pour la 1^{ère} année, en collaboration avec le Centre Culturel, le PCDN, la maison de la laïcité, l'Administration Communale d' Amay organisait les 28 et 29 mai 2011 un parcours d'artistes.

Un appel aux artistes amaytois (peintre, sculpteur, photographe,...) a été lancé, une quarantaine d'artistes ont répondu présents. Ils ont ouverts leur lieu maison, leur lieu de création le temps d'un we. Le parcours démarrait de la grand place où un plan était distribué aux visiteurs, +/- 130 personnes ont ainsi pu admirer les œuvres exposées.

5. OPERATION : « Été solidaire, je suis partenaire »

Pour la dix-septième année consécutive, 15 jeunes Amaytois ont participé à l'opération « Été solidaire, je suis partenaire ». Nous l'avons intitulé « Essayons-nous et cie ».

Ce projet a été conçu conjointement avec le Centre Public d'Action Social d'Amay. La partie du CPAS s'est déroulée du 4 au 15 juillet 2011 et la partie de l'Administration Communale du 16 au 29 août 2011.

Les diverses actions réalisées sont :

- a. Aide au transport d'objets (mobilier,...) et au **déménagement** pour des personnes âgées à faible revenu.
- b. « **mon village - son histoire** » : notre commune compte un grand nombre de sites historiques et de monuments chargés d'histoire souvent méconnus des plus jeunes. Par une approche pratique (nettoyage, débroussaillage,...) nous leur avons fait connaître cette époque oubliée. Ils ont réhabilité un sentier menant jusqu'au tombeau de Mr Ramoux (ancien bourgmestre d'Amay). Ce personnage emblématique est à l'origine de l'arrivée d'eau potable ainsi que de

la création du premier cimetière. Ce site est également un promontoire permettant une vue exceptionnelle sur la place du village et sa collégiale.

- c. En vue de la préparation de la rentrée scolaire et pour sensibiliser les jeunes au bien-être de leurs cadets : **remise en état des abords des établissements scolaires**. Par exemple, via l'assainissement d'une cour de récréation d'un établissement scolaire.
- d. Dans le cadre de l'installation, de la restauration et de l'amélioration des zones de convivialité, nous avons **créé une piste de pétanque** sur l'entité d'Ombret. L'objectif était d'inciter les voisins à mieux se connaître, à être plus ouverts. Cet espace se veut être un outil de dialogue, de mieux vivre ensemble.
- e. **Rénovation de certains tronçons de trottoirs** de la commune (situés principalement dans une cité d'habitations sociales - Rorive) pour permettre aux personnes à mobilité réduite un déplacement plus aisé.

Divers partenaires ont participé à la réalisation de ce projet :

- Le Service Communal de Prévention
- Le service Communal de l'Environnement
- Le CPAS
- Le conseil des aînés
- La régie des quartiers d'Amay
- Les directions des établissements scolaires

Les objectifs principaux étaient de :

- Promouvoir la culture naturelle auprès des jeunes, l'esprit convivial et citoyen lié à ce type de réalisation.
- Favoriser les liens intergénérationnels au sein de la Commune.
- Responsabiliser les jeunes par rapport à l'écologie mais aussi par rapport à la citoyenneté.
- Permettre aux jeunes d'apporter une plus-value en termes d'embellissement des lieux. Ce qui leur permettra de développer leur sentiment d'appartenance à leur Commune.

Cette opération s'adresse aux jeunes âgés de 15 à 21 ans, encore scolarisés et issus de différents quartiers de l'entité. Ils sont sous contrat d'étudiant.

Les jeunes ayant participé dans le cadre de l'Administration Communale sont BAILLET Laure, CAPELLEN Sarah, CAPPELLEN Justine, GANY Samuel, GANY Sébastien, LAMBERT Kevin, SERET Hugo, VELDEMAN Christopher.

Les jeunes ayant participé dans le cadre du CPAS sont DELOYER Priscillia, SIMART Anthony, HARCHAU Sofian, HARCHAU Delil, BOUGNET Arnaud, BRIAN Ludovic, GOFFIN Jonathan

La plus-value pour la collectivité :

- La création d'une piste de pétanque va permettre de favoriser la convivialité au sein du quartier, de rompre l'isolement, de développer un lieu de rencontre intergénérationnel.
- La réhabilitation du sentier menant au tombeau de M. Ramoux va permettre à la population de pouvoir profiter de la vue exceptionnelle sur la place du village et sa Collégiale. Elle va également permettre à la population de pouvoir (re)découvrir un site historique et des monuments chargés d'histoire souvent méconnus des plus jeunes.
- La remise en état des abords des établissements scolaires va permettre à la population fréquentant les établissements scolaires de pouvoir profiter de lieux conviviaux et en bon état.
- La rénovation de certains morceaux de trottoirs dans la cité d'habitations sociales Rorive permet à la population de se sentir en sécurité dans leurs déplacements.
- L'aide au transport d'objets et au déménagement permet à la population défavorisée ou à mobilité réduite de trouver une aide précieuse.
- La situation géographique des différents chantiers (zone à forte densité de population) a permis une visibilité optimale du projet.

La plus-value pour les jeunes :

- Les réalisations (rénovation des trottoirs) de chantiers durables ont apporté un « plus » pour les jeunes, ils pourront encore dans quelques années admirer leurs réalisations.
- Durant les travaux, les jeunes ont reçu les encouragements des passants. Ces marques de reconnaissance ont renforcé le sentiment d'utilité.
- Les divers travaux réalisés leur ont permis d'apprendre le respect de l'environnement, de prendre conscience de l'importance du respect de la propreté dans les lieux publics.
- Le projet leur a permis également de découvrir la valeur travail, le respect des horaires, le travail en équipe, le respect des engagements,... La découverte de l'autre et de sa réalité a également pu être mise en avant durant la durée du projet.

2. AXE : « L'accès à la santé et le traitement des assuétudes »

Le parlement Wallon a adopté, le 5 novembre 2008, deux décrets relatifs au Plan de Cohésion Sociale des Villes et Communes de Wallonie.

En décembre 2008, nous avons été invités à élaborer un projet de Plan de Cohésion Sociale. Dans ce projet, nous avons élaboré un diagnostic local de cohésion sociale afin d'évaluer les actions déjà réalisées sur le territoire de la Commune (acquis, forces, faiblesses) et les besoins restant à satisfaire.

Sur base du diagnostic et des indicateurs, nous avons proposé un plan d'action « santé et traitement des assuétudes » en trois volets :

a. Impulser une coordination des services :

Développer un lien entre tous les partenaires et développer une procédure effective de travail en réseau global.

Il apparaît indispensable d'assurer une coordination, une cohérence et une articulation des moyens, des projets et des acteurs de manière à assurer un service le plus efficace, le plus complet et le plus transparent pour les publics bénéficiaires.

Les deux objectifs principaux sont de :

- Développer une politique de santé réellement intégrée, en tenant compte des ressources et des moyens de l'ensemble des partenaires, afin d'atteindre une complémentarité maximale des services ;
- Mener, en partenariat, des actions « ciblées » auprès d'un public spécifique.

Dans ce cadre, une plate-forme « santé » a été mise en place le 20 novembre 2009. Celle-ci réunit 28 services qui ont été contactés lors du diagnostic social. La fréquence des réunions est d'une tous les 3 mois. Nous nous sommes rencontrés le 21/01/2011, 6/05/2011, 30/09/2011. La dernière rencontre de l'année se déroulera le 15/12/2011.

Actuellement, la plate-forme « santé » travaille sur deux axes :

- Une meilleure connaissance des 29 services qui composent cette plate-forme.
- Le développement de projet.

Dans le courant de l'année 2011, nous avons clôturé le tour de présentation des différents services. Un dernier doit se présenter lors de la rencontre du 15/12/2011. Nous en profiterons également pour définir ensemble les directions que nous souhaitons donner à cette plate-forme santé. Nous souhaitons que chacun des partenaires autour de la table y trouve une plus-value dans sa pratique professionnelle.

b. L'information :

Accueil, écoute, accompagnement et orientation de tous les citoyens en toutes matières « Santé », afin de pouvoir assurer une appréhension aussi précoce et globale que possible aux situations qui sont portées à la connaissance du service et ainsi éviter des situations de marginalisation, de précarisation, d'exclusion,...

Création et développement d'une « banque de données », tant pour le professionnel que pour l'usager, reprenant toutes les actions des services « santé ».

Actuellement, nous rassemblons les données des différents services travaillant avec le public Amaytois.

c. Développement d'actions de terrain :

Notre objectif est de favoriser l'émancipation sociale en développant des actions ciblées au niveau des assuétudes, de l'éveil et de la santé :

○ **Plan de 5 jours antitabagique**

Cet évènement a été organisé par l'Administration Communale d'Amay en collaboration avec l'Association « Vie et Santé » et la Province de Liège.

Le plan de 5 jours antitabagique est une méthode enseignée par la Ligue Vie et Santé. C'est une thérapie de groupe accompagnée par les bénévoles de l'association. Le plan de 5 jours d'Amay a été animé par Monsieur Roger LENOIR.

Il s'est déroulé sur 5 jours du 21 au 25 mars 2011. C'est un régime et une combinaison de conseils à suivre à la lettre. Mais surtout, il faut arrêter d'un coup ! Trente-cinq personnes entre 24 et 70 ans se sont inscrites dans le processus. Elles provenaient de : Wanze, Amay, Engis, Jehay, Donceel, Hannut, Grâce-Hollogne, Ampsin, Faimés, Marneffe, Villers-Le-Bouillet, Stockay-Saint-Georges, Huy, Modave et Lierneux.

○ **Conférence : « Jambes sans repos »**

Le Syndrome des Jambes Sans Repos est une maladie peu connue en Belgique. Les personnes qui en souffrent sont d'autant plus fragilisées que la pathologie ne bénéficie d'aucune reconnaissance. L'asbl A.B.S.J.R parcourt la Belgique pour informer la population. L'association cherche auprès du corps médical une meilleure reconnaissance du syndrome et à déclencher un intérêt auprès des spécialistes pour faire avancer la recherche et proposer des traitements plus adaptés et plus performants.

La conférence s'est déroulée au Centre Culturel le 17 octobre 2011. Quarante personnes ont assistés à la conférence.

○ **Tunnel Denti-Mains Propres**

Cette exposition ludique a été organisée par le Service Communal de Prévention de l'Administration Communale d'Amay et l'Office de la Naissance et de l'Enfance en collaboration avec les Centres Psycho-Médico-Sociaux (PMS) et les Centres de Promotion de la Santé à l'École (PSE) des différentes écoles de la commune d'Amay. Elle s'est déroulée du 16 au 27 mai 2011. L'objectif était de sensibiliser les enfants à l'hygiène des dents et des mains. Cette animation était adressée aux enfants de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} maternelle des écoles de la commune d'Amay (tous réseaux confondus). Diverses activités étaient organisées le mercredi 18 mai 2011 :

- une porte ouverte destinée au grand public
- une inauguration
- une conférence intitulée « Le syndrome de la carie chez les nourrissons et la contagion des caries » animée par le Docteur Virginie Parks

Quatre cent quarante-sept enfants ont participé à l'exposition.

○ **Prévention « SIDA » lors des Beach Days**

Lors de la manifestation du Beach Volley qui s'est déroulée du 3 au 7 août 2011, le service communal de prévention tenait un stand d'information et de sensibilisation aux maladies sexuellement transmissibles. Nous avons distribué plus ou moins 800 préservatifs lors de ces journées.

1. AXE : ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL)

PLAINE DE JEUX

Les plaines de jeux ont accueilli cette année 429 enfants pendant les vacances de printemps et d'été.

Répondant à la volonté d'offrir à chaque enfant des loisirs créatifs et épanouissants conformément à l'un des principes fondamentaux de la charte des droits des enfants, la plaine de jeux d'Amay est agréée par l'ONE comme centre de vacances.

Depuis plusieurs années un processus de transformation est mis en œuvre visant à améliorer significativement la qualité de l'accueil et notamment l'attention portée à chaque enfant, la proposition d'activités adaptées à chacun, la possibilité pour tous de proposer et/ou choisir ce qu'il souhaite faire ou vivre. Ce nouveau mode de fonctionnement initié en 1998 par le service communal de prévention, s'est poursuivi depuis lors et est un gage de réussite de plus en plus important.

Une telle démarche exige de tous les adultes entourant l'enfant un réel partenariat où chacun, parents, animateurs et responsables joue son rôle ;

Dans ce cadre, divers éléments méritent d'être relevés :

Les plaines sont accessibles aux enfants de 2,5 à 12 ans.

Une animation spécifique est proposée de 9h à 16h et un accueil est assuré de 7h30 à 17h30.

Une collation est servie deux fois par jour, nous avons mis l'accent sur les collations saines. Des ateliers soupes ont été mis en place et presque tous les jours les enfants ont pu déguster une soupe maison, quand il n'était pas possible de mettre cet atelier sur pied, la soupe était commandée au CPAS. Dans la même idée de « manger sain », les frites ont été supprimées cette année.

Le transport en car est assuré sur le territoire de la commune. Le chauffeur est accompagné d'un animateur qui dispose d'une liste actualisée quotidiennement, des lieux d'embarquement et de débarquement (ceux-ci divergent fréquemment). L'horaire du car est communiqué aux parents lors de l'inscription.

Un projet pédagogique est élaboré à chaque plaine et est mis à disposition des parents auprès de la chef de plaine ;

Les animateurs disposent d'un carnet de bord actualisé à chaque nouvelle plaine. C'est en quelque sorte un référentiel pédagogique et organisationnel reprenant une présentation de la plaine, les rôles de chacun, les types d'activités proposées, les objectifs de la plaine, les consignes, les téléphones utiles, le planning,..... ;

Des personnes ressources viennent régulièrement à la plaine en vue de proposer aux enfants des animations sur des thèmes divers (environnement, nature,.....) ;

Les enfants sont inscrits préalablement et leur dossier individuel est constitué à ce moment incluant les fiches de santé. Des inscriptions de dernière minute ont lieu auprès de la chef de plaine. Cette inscription permet un contact préalable entre la responsable de la plaine et les parents ou les personnes qui ont la charge de l'enfant et permet aux parents de s'informer à propos de la plaine, d'attirer l'attention sur tel ou tel élément spécifique concernant son enfant. A ce moment les parents reçoivent un règlement d'ordre intérieur qu'ils doivent signer ;

Les enfants sont répartis par âge et confiés à un animateur référent pour chaque groupe. C'est lui/elle qui est le(a) garant(e) du bien-être des enfants à la plaine. Il(elle) ne fera pas nécessairement toutes les activités avec ce groupe, mais tentera d'établir une relation privilégiée avec ces enfants. L'animateur référent assure l'accueil du matin pour son groupe et une évaluation quotidienne avec celui-ci. Il est en charge du groupe pour tous les moments privilégiés (repas, le temps de sieste,....) et pendant les temps d'équipe ;

Trois grands types d'organisation d'activités sont proposés :

Les temps d'équipe : activités que l'enfant réalise avec son animateur référent. Les activités proposées tiennent compte du souhait des enfants ;

Les ateliers : activités où les équipes « éclatent » au profit de groupes à thèmes. Chaque enfant choisit son atelier. Il peut donc y avoir des enfants d'âge divers dans chaque groupe ainsi constitué ;

Les grands groupes : activités où tous les enfants sont réunis.

Une activité piscine est régulièrement proposée. Les enfants s'y rendent par groupe d'âge avec un encadrement renforcé ;

La chef de plaine assure quotidiennement la surveillance « barrière » de 16h à 17h ; cela permet notamment un contact avec les parents ;

Tous les soirs, l'équipe d'animation se réunit en vue d'évaluer la journée et de préparer celle du lendemain. Ce moment d'échange privilégié donne l'occasion à chacun de pouvoir gérer les difficultés rencontrées ;

La fin de plaine donne traditionnellement lieu à une fête (barbecue et kermesse pour les enfants) ;

Le personnel d'encadrement est constitué par une équipe mixte professionnels-étudiants. La majorité d'entre eux a plus de 18 ans et possède une formation et/ou une expérience dans l'encadrement d'enfants.

182 enfants ont été accueillis pendant les vacances de Pâques 2011

247 enfants ont été accueillis pendant les vacances d'été 2011

Les plaines de jeux sont soumises à l'inspection de l'ONE dont nous respectons les prescriptions et particulièrement les normes d'encadrement ;

Chef de plaine : UYTTEBROECK Pascale

Personnel d'encadrement pour la plaine de Pâques 2011:

6 moniteurs (trices) breveté(e)s: DUBUFFET Olivier, LIZIN Simon, MERTES Stéphanie, KIRNCIC Pascale, REMONT Elise, WYNANDS Mireille

6 aide moniteurs (trices) : CAPITAINE Kevin, DE CUYPER Dimitri, MATHIEU Angélique, STOCLET Simon, WERNY Donovan, ZAHID David.

1 assistante sociale brevetée animatrice de l'Administration Communale : Madame Hubin Marie et 3 dames attachées à l'accueil extrascolaire : Mme ROCOURT Virginie, institutrice maternelle, Mmes DUPRAT Marie-Juanita et BELLINI Adeline, animatrices.

Personnel d'encadrement pour la plaine d'été 2011:

6 moniteurs (trices) breveté(e)s : CREMER Geoffrey, HOFFERLIN Antoine, PETIT Nathan, REMONT Elise, VANDERLINDEN Cédric, WYNANDS Mireille.

7 aide moniteurs (trices) : BESSCHOPS Salomé, CAPITAINE Jérôme, DEGEYE Nathan, DEJAIFVE Cindy, GUALTIERI Charlotte, REMONT Pauline, STOCLET Simon.

1 assistant social breveté animateur de l'Administration Communale : HUBIN Marie et 3 dames attachées à l'accueil extrascolaire : Mme ROCOURT Virginie, institutrice maternelle, Mmes DUPRAT Marie-Juanita et BELLINI Adeline, animatrices.

La formation des moniteurs, encadrants professionnels : instituteur primaire, maternel, puéricultrice, assistant social, éducateur.

Les aide-moniteurs, généralement étudiants, sont choisis de préférence sur base d'une expérience acquise ou d'une formation poursuivie dans le domaine de l'encadrement des enfants.

Coût financier des plaines : l'organisation des plaines représente pour l'administration communale une dépense de :

Pour la plaine de Pâques 2011

15.890,42€ pour les frais de personnel (chef de plaine, moniteurs, chauffeurs, personnel d'entretien, assurances,...) et 1864.69€ pour les frais de fonctionnement (matériel, collations, soupe, frites entrées piscine,.....) ;

Pour la plaine d'été 2011

46.079,73€ pour les frais de personnel 4354.38 € pour les frais de fonctionnement (matériel, collations, soupe, frites, entrées piscine, ...)

Accueil Temps Libre :

Introduction

Le Service d'Accueil Temps libre a vu le jour suite au décret du 03 juillet 2003 modifié par le décret du 24 mars 2009 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien à l'accueil extrascolaire,

Conformément à cela et en fonction de l'analyse de l'état des lieux réalisé en 2010, la Commission de l'Accueil a déposé auprès de la Région Wallonne une proposition de programme CLE (Coordination Locale pour l'Enfance) et un plan d'action début octobre 2010. Celui-ci a été agréé en date du 1^{er} novembre 2010 et est valable pour une durée de 5 ans renouvelable.

Agrément des opérateurs

L'agrément et la subvention ont également été obtenus pour :

- Les mercredis et compagnie ;
- Les implantations communales pour 4 jours semaine (Wéhairon, Ampsin, Marronniers, Tilleuls, Préa, Jehay, Thiers, Rivage et Ombret)
- L'école Fondamentale Subventionnée Libre Mixte Saint-Pierre ;
- L'école Fondamentale Subventionnée Libre Don Bosco ;
- L'école Libre Fondamentale Abbaye de Flône.

Les objectifs généraux :

1. contribuer à un épanouissement global des enfants en organisant des activités de développement multidimensionnel adaptées à leurs capacités et à leurs rythmes;
2. contribuer à la cohésion sociale en favorisant l'hétérogénéité des publics dans un même lieu;
3. faciliter et consolider la vie familiale, notamment en conciliant vie familiale et professionnelle, en permettant aux personnes qui confient les enfants de les faire accueillir pour des temps déterminés dans une structure d'accueil de qualité.

Les objectifs du coordinateur ATL - Décret

- soutenir le membre du collège communal en charge de cette matière, dans la mise en œuvre et la dynamisation de la coordination ATL, telle que décrite dans le décret;
- sensibiliser et accompagner les opérateurs de l'accueil dans le développement de la qualité de l'accueil;
- soutenir le développement d'une politique cohérente pour l'accueil temps libre sur le territoire.

Les objectifs propres au service

1° Encourager les enfants à exprimer leur désir d'activités et tenter de mettre celles-ci sur pied ;

2° Inciter leur curiosité à découvrir d'autres activités sportives, artistiques,...

3° Les sensibiliser aux rouages de la vie en société, leur faire découvrir le « monde des adultes » notamment via le projet « Place aux enfants » ou les jeux de coopération.

Les Mercredis et compagnie

« Mercredi and Cie », agréé et subventionné par l'ONE, organise les activités des mercredis après-midi de 12h30 à 17h30 pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans des écoles de l'entité tous réseaux confondus.

Une fois l'école terminée, un car communal parcourt l'ensemble des écoles pour amener les enfants inscrits sur le lieu d'activité.

En collaboration avec le CPAS, un potage est offert. Une collation est également prévue vers 16h00.

Les parents récupèrent leur enfant sur le lieu d'activité à 17h30.

Pour l'année 2011, la thématique des mercredis et compagnie est « Voyageons à travers le conte ». Différents auteurs ont été abordés tels que les frères Grimm, Perrault ou encore Andersen.

Des activités manuelles et des sorties ont été proposées, comme par exemple la visite des Ateliers de Félix, artisan spécialisé dans la réalisation de brosses telles que décrites dans le conte « La bergère et le ramoneur ». Les enfants ont été très enthousiastes lors de ces activités.

Nombre d'enfants :

- Entre 38 et 42 enfants lors du premier trimestre 2011 ;
- Idem au deuxième trimestre ;
- Troisième trimestre en cours.

Les formations des accueillantes

a. Formation de base :

Dans le cadre du décret, les accueillantes n'ayant pas de formation à l'accueil de l'enfance sont tenues de suivre une formation de base d'un total de 100 heures.

Les accueillantes n'ayant pas suivi la formation initiale, sont invitées à la poursuivre cette année scolaire à l'Institut Provincial de Promotion Sociale de Huy. Cette formation débutera le 3 octobre 2011 et se terminera le 26 juin 2012 à raison d'une matinée par semaine, tous les lundis de 9h à 11h45. 7 accueillantes (tous réseaux confondus) participent à cette session.

Habituellement, nous essayons d'organiser les formations au sein de la commune. Cependant, n'ayant pas le nombre d'inscriptions requis (15 personnes minimum), nous ne pouvons l'organiser sur place. De plus, il aurait pu être envisageable de contacter les autres coordinations régionales, ce, afin d'avoir le nombre requis mais la liste d'attente au niveau de l'école est trop importante. Il ne nous aurait pas donc été possible de l'organiser cette année.

b. Formations continues :

Toujours en cohérence avec le décret, le personnel des opérateurs d'accueil doit réaliser 50h de formations continues.

Ainsi, nous proposons chaque année, en collaboration avec les coordinations ATL des communes avoisinantes et les organismes de formation, plusieurs choix en fonction des souhaits d'apprentissage des accueillantes.

En 2011, 23 accueillantes des écoles amaytoises, tous réseaux confondus ont pu participer à 7 formations continues dispensées aussi bien à Amay que dans d'autres communes :

- Enfants de 5 à 8 ans : des jeux pour se relaxer : 3 accueillantes ;
- Coopération et jeux coopératifs : 3 accueillantes ;
- Jeux de cour et de société : 2 accueillantes ;
- Techniques créatives : 10 accueillantes ;
- Chanter avec les enfants ... sans être chanteur, danser sans être danseur (ou l'utilisation du mouvement et de la musique en animation) : 4 accueillantes ;

Deux formations continues sont également prévues en cette fin 2011, début 2012 :

- Initiation à la lecture de contes et d'histoires pour enfants - 17 accueillantes, tous réseaux confondus, inscrites (du 17 novembre 2011 au 12 janvier 2012) ;
- Conception et animation de jeux courts - 14 accueillantes, tous réseaux confondus (les 19 et 26/01/2012 et les 1 et 8/03/2012)

Les stages durant l'année

➤ Stage de carnaval :

Le thème de ce stage était la cuisine. 40 enfants âgés de 2,5ans à 12 ans ont participé. Les enfants ont pu être initié à l'art culinaire et préparer un bon repas à la fin du stage.

➤ Stage de Toussaint :

Ce stage avait pour thème la nature. 23 enfants âgés entre 2,5ans et 12ans ont participé à cette semaine de stage. Un guide nature a rejoint l'équipe animatrice, ce dans le but de réaliser des activités complètes et de qualité.

Les enfants ont ainsi pu réaliser des promenades, des bricolages sur ce thème. Ils ont ainsi découvert la nature de manière plus ciblée et plus précise.

Une participation aux frais de 25€ était demandée.

Stages Province « Vacances Actives » Août 2011

Cette année, la commune a programmé deux modules « Vacances actives » auprès de la Province de Liège :

- « Au temps des pyramides » : pour les enfants de 6ans à 9ans du 1^{er} au 5 août 2011. Au départ, afin de privilégier la population Amaytoise, un accord a été pris avec la Province pour que seules, les inscriptions des enfants habitant sur Amay soient prises en compte. Cependant, étant donné, le peu d'inscription et la nécessité d'avoir 12 personnes inscrites pour ouvrir le stage, nous avons élargi les demandes hors commune.

Ainsi, 13 enfants issus de la commune ont participé pour un total de 17 participants.

- Crée ton monde enchanté : pour les enfants de 4 ans à 6 ans du 8 au 12 août 2011. 9 enfants de la commune et 15 en tout.

Opération :Place aux enfants - 15 octobre 2011

Cette année encore, et pour la huitième fois à Amay, était organisée la journée « Place aux enfants ».

72 enfants ont pu aller à la rencontre de différents hôtes d'un jour afin d'en découvrir les métiers. Ils ont ainsi pu être acteur en réalisant des montages floraux, un pain de viande, des autocollants, des biscuits, un service à table et bien d'autres choses encore.

Ainsi, 30 hôtes d'un jour ont ouvert leurs portes à des groupes de maximum 8 enfants accompagnés de 1 ou 2 adultes. Au total, 24 passe-murailles ont accompagné nos chers bambins.

Chaque enfant et chaque accompagnant s'est vu recevoir en cadeau, un gilet de sécurité (orange pour les adultes et jaune pour les enfants).

4. AXE RETISSAGE DE LIENS et GENS DU VOYAGE :

- **Les gens du voyage**

Depuis 2009, la Commune d'Amay, comme huit autres Communes wallonnes, a confirmé sa volonté d'organiser un accueil concerté des Gens du Voyage sur son territoire avec l'aide de la Région Wallonne.

Pour organiser l'accueil et la gestion du passage des voyageurs, la Commune a reçu une subvention régionale permettant d'engager, en 2009, deux personnes à mi-temps: Mr Jean-Luc Wirtz, ouvrier, et Mme Caroline Antoine, assistante sociale.

Afin de couvrir certains frais relatifs à l'accueil des Gens du Voyage sur le territoire communal amaytois, la Région Wallonne a également accordé une subvention de 10.000€ à la Commune d'Amay.

Lors du passage des voyageurs en 2010 sur le terrain habituel destiné à organiser l'accueil, certaines difficultés sont apparues dans la gestion de cet accueil, notamment en ce qui concerne le respect du règlement communal.

La configuration du terrain ne permettant pas la mise en place du respect de ce règlement, la Commune a demandé à Mme Antoine de se mettre à la recherche d'un autre terrain communal qui pourrait convenir pour organiser l'accueil.

Conformément aux recommandations émises par la Région Wallonne et le Centre de Médiation des Gens du Voyage, suite à diverses négociations, un terrain a été pressenti pour organiser l'accueil provisoire des gens du Voyage. (Pour information ce terrain se situe rue Ponthière, en zone naturelle, en bordure du zoning industriel, non loin d'une zone d'habitation).

Caroline Antoine a rencontré les habitants riverains proches du terrain d'accueil. Ces rencontres ont permis à Mme Antoine de se présenter, d'être à l'écoute de leurs attentes et de les sensibiliser à la réalité des Gens du Voyage.

A suivi un travail d'analyse des attentes exprimées et le relais de celles-ci vers les autorités compétentes.

Les habitants ont également été invités à l'Administration Communale pour prendre connaissance du règlement d'accueil et des projets relatifs à l'aménagement du terrain (installation d'un module sanitaire, d'une barrière, d'un raccordement électrique,...) et poser d'éventuelles questions aux représentants communaux ou aux agents en charge de l'accueil des Gens du Voyage.

Contrairement à ce qui avait été pressenti lors des rencontres individuelles avec les habitants, la venue des deux premiers groupes en a suscité des réactions négatives de la part de la population. Frustration de la population et agacement des gens du voyage accueillis ont conduit la Commune à prendre la décision de fermer l'accès à ce terrain et d'en trouver un autre en urgence.

La Commune a alors négocié avec la SPI la mise à disposition à titre précaire d'un terrain qui se situe dans le zoning industriel, derrière le bâtiment KOMATCO. Cette portion de terrain permet d'accueillir une trentaine de caravanes maximum.

Plusieurs groupes y ont été accueillis de juin à septembre.

Un groupe de voyageurs belges a d'ailleurs fait une demande pour occuper le terrain d'octobre 2011 à mars 2012.

En plus du règlement communal qui a été voté en 2010, une procédure a été mise en place pour organiser et coordonner les interventions à l'arrivée d'un groupe de voyageur. Chaque groupe de Gens du Voyage a été accueilli à son arrivée. Cette première rencontre a permis de présenter les personnes de contact sur la Commune, de remettre un exemplaire du règlement communal et de l'expliquer, de donner des informations utiles relatives à la vie amaytoise.

Des contacts quotidiens ont eu lieu avec les Gens du Voyage. Ces rencontres ont permis de faire mutuellement connaissance, d'être à l'écoute des besoins éventuels et d'y apporter une réponse, de gérer les demandes sociales ou de les relayer vers les services compétents, de favoriser la compréhension et le respect du règlement d'accueil.

Parallèlement à ces rencontres, des contacts ont été maintenus avec la population riveraine du terrain d'accueil.

Afin d'assurer la propreté des toilettes mises à disposition des Gens du Voyage pendant leur séjour sur le terrain d'accueil, nous avons acheté du matériel de nettoyage.

Suite à de nombreux contacts sur le terrain (permettant la création d'un lien de confiance), et conformément au règlement relatif à l'état des lieux, le nettoyage des toilettes a été assuré par certaines dames du groupe.

Pour favoriser une cohérence dans les interventions des différents services amenés à gérer, le cas échéant, un aspect de l'accueil de Gens du Voyage, des réunions d'intervenants locaux (service environnement, police, service de médiation des Gens du Voyage) ont été organisées.

Pendant le séjour des Gens du Voyage, des contacts plus ponctuels ont eu lieu avec les différents services.

Afin de sensibiliser la population amaytoise à la réalité vécue par les gens du voyage, nous avons recherché des outils et des méthodologies à destination des jeunes et des adultes de la commune.

Nous envisageons dans ce cadre de collaborer avec les écoles primaires de la commune pour programmer des animations à destination des enfants de 4^{ème} année.

Par ailleurs, pour favoriser la sensibilisation du plus grand nombre et « casser » les préjugés », des contacts ont été pris avec le Centre culturel pour programmer la diffusion d'un film sur le thème des Gens du Voyage. Des investigations ont également été réalisées dans le domaine musical et théâtral.

Nous avons également recueilli des informations relatives à l'organisation de l'accueil des gens du voyage sur un terrain plus officiel (équipé de commodités minimales telles que l'eau, l'électricité, les sanitaires) et aux différents modes de subsidiation.

Pour appréhender davantage le mode de vie, la culture, les valeurs des Gens du Voyage, Mme Antoine a participé à plusieurs formations ou journées d'étude.

Pour favoriser l'échange d'informations relatives à l'accueil des Gens du Voyage, le Centre de médiation des Gens du Voyage de Namur organise, à l'attention des Communes soutenues par la Région Wallonne, des séances de supervision auxquelles ont participé Mr Wirtz et Mme Antoine.

Le projet a été évalué de manière continue.

Projet géré par Caroline Antoine

- **Rallye institutionnel**

Le 24 mai 2011, dans le cadre de leurs missions respectives, la Régie des quartiers, le Centre culturel, le Cpas et le Service prévention, ont organisé un rallye institutionnel à destination des jeunes et des adultes amaytois.

L'objectif de ce rallye institutionnel était, en réponse à certaines attentes, de faire connaître aux jeunes et aux moins jeunes les services et/ou associations d'Amay et de Huy dans différents domaines, qu'ils soient sportifs, culturels ou sociaux.

En compagnie de travailleurs sociaux des différents services précités, une dizaine de jeunes adultes âgés de 18 ans et +, ont participé à cette journée qui s'est déroulée comme suit :

10h : Départ Grand'Place

Ont été montrés les services ou associations suivantes :

- Le centre culturel,
- La maison des moments de la vie (avec le cyber-espace, la ludothèque, l'échalier),
- Le magasin de vêtements de seconde main « Chic et pas cher ».

10h30 : Départ vers la Paix-Dieu.

Présentation des formations relatives à l'apprentissage des métiers du Patrimoine.

De 12h à 13h: Dîner au restaurant de la Paix-Dieu (offert par le CPAS).

14h : Au CPAS, présentation des différents services suivants : l'EFT, le SIS, la buanderie sociale, + explication d'article 27.

14h30 : A la Commune, présentation du service d'aide aux victimes, du COF, des services communaux.

15h : En route vers le magasin de meubles de seconde main « Amay'nagement ».

16h : de retour sur la Place de Amay...

Ces différentes visites ont permis aux personnes présentes de faire connaissance avec certaines structures, d'avoir un premier contact avec des travailleurs.

Chaque participant a reçu un folder de présentation des différents services.

Projet géré par Caroline Antoine.

- **Fête des voisins du 27 mai 2011**

A l'occasion de la fête des voisins, festivité nationale en mai, le Service communal de prévention, en collaboration avec la Régie des quartiers, le Centre culturel et « Grandir dans ma cité », a proposé aux habitants des quartiers de Al Bâche, Rorive et Georges Hubin d'y participer.

Les objectifs poursuivis par ce projet étaient de :

- favoriser une image positive des habitants en encourageant l'émergence des compétences de chacun
- exhorter la convivialité dans le quartier

Afin de mettre en avant la participation de différents habitants des quartiers à habitations sociales au projet du centre culturel relatif à la réalisations de lanternes en papier, nous avons proposé aux habitants de mettre sur pied une parade lumineuse. Cette manifestation avait pour but de faire une balade pédestre dans certaines rues d'Amay et de conduire les participants de la parade dans les différentes cités à habitations sociales.

Tout comme l'année dernière, certains habitants du quartier Al Bâche ont manifesté un grand intérêt à prendre part à l'organisation de cette festivité.

Plusieurs rencontres avec les habitants du quartier précité ont permis de déterminer le cadre et le contenu de cette journée festive.

Les activités étaient prévues selon l'horaire suivant :

- ⊙ 17h : apéro à Al Bâche
- ⊙ (Apéritif préparé par les dames qui fréquentent l'atelier cuisine encadré par GDMC (Grandir Dans Ma Cité), chips et boissons offert par le Comité des locataires
- ⊙ 18h-18h30 : départ de la parade aux lanternes vers le quartier Rorive
- ⊙ 19h30 : arrivée dans le quartier Rorive, pain saucisse offert aux habitants
- ⊙ 21h30 : départ vers le quartier Georges Hubin, dessert (également préparé dans le cadre des ateliers GDMC)

- ⊙ 22h30 : retour vers le quartier Rorive et dernier verre
- ⊙ Minuit : fin des festivités

Pour transporter les habitants moins valides d'un quartier à l'autre, et pour reconduire les participants dans chaque quartier, le servibus était à disposition.

La fête s'est donc organisée le vendredi 27 mai.

En raison d'un temps très pluvieux, la parade a été annulée. Les différents moments destinés à partager une collation dans les différents quartiers, quant à eux, ont bien eu lieu.

Ces moments ont rassemblé une quarantaine de personnes principalement dans le quartier Rorive où l'animation musicale (assurée par un jeune du quartier) a favorisé une ambiance très conviviale.

Projet géré par Caroline Antoine

- **La Commission jeunesse :**

Le 25 novembre 2010 avait lieu à l'Administration Communale d'Amay la première réunion de la commission enfance jeunesse. L'objectif de cette commission étant de coordonner les actions à destination des jeunes amaytois, il était prévu d'organiser un état des lieux relatif à l'offre d'activités pour les jeunes âgés de 12 à 25 ans. Deux réunions ont eu lieu en 2011.

Un questionnaire a été réalisé afin de récolter des informations relatives à l'offre existante (ou en construction) en matière d'activités et d'actions à l'attention des jeunes âgés de 12-25 ans. Ce questionnaire a été transmis aux services et/ou associations actives dans le secteur social, culturel et sportif.

Cet état des lieux a permis de faire un premier point sur l'offre de services à destination des jeunes sur le territoire communal.

Aucune réponse n'a été transmise par les clubs sportifs.

Il semble que la transmission des informations aux jeunes soit une préoccupation de tous les services présents à cette commission. C'est pourquoi, le service prévention de la Commune a créé un profil face-book. Cet outil a été et sera utilisé pour recueillir et transmettre aux jeunes des informations qui leur sont destinées.

Projet géré par Caroline Antoine.

- **Aire de jeux**

Il y a plusieurs années déjà, les habitants du quartier Préa (quartier à habitations sociales), ont fait la demande pour l'aménagement d'une aire de jeux à destination des enfants du quartier.

L'installation de l'aire de jeux est toujours d'actualité.

En raison de travaux en cours dans le quartier Rorive, ne permettant pas l'accès au garage où sont entreposés les jeux, les travaux prévus n'ont pu avoir lieu.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces projets, le service Prévention a collaboré avec le service Environnement, le service de l'Urbanisme et la Régie des Quartiers.

- **La fête de la jeunesse**

Le samedi 3 septembre 2011, au Gymnase d'Amay et aux alentours de celui-ci, a eu lieu la deuxième édition de la fête de la jeunesse.

La journée s'est déroulée en deux temps :

Après-midi, de 14 à 18h : animations ou informations relatives aux activités et projets qui sont destinés aux jeunes âgés de 12 à 25 ans, dans les domaines socio-culturels et sportifs.

Dès 21 h : soirée dansante.

Etaient présents, lors de l'après-midi, les associations et/ou services et associations qui organisent des activités, actions et projets dans le secteur des loisirs, de la culture, de l'information et de la formation.

Ont participé des services amaytois ou des environs : la bibliothèque, « les conquérants de la Lumière », l'académie de musique, le club de scrabble, la régie des quartiers, le service formation de la Paix Dieu, l'AMO « Mille lieux de vie », la Croix-rouge de Huy, le CLPS(Centre Local de Promotion de la Santé) Huy-Waremme, Article 27 de Huy, le planning familial de Huy, le CPAS avec l'EFT « Côté Cour, Côté jardin », le service d'insertion socio-professionnelle et le service d'insertion sociale « Grandir dans ma cité », La Province de Liège avec le « Techni-truck », L'Asbl Perspectives de Flémalle.

Aucun club sportif n'a manifesté son souhait de participer à cette journée. Cela s'explique sans doute par le fait que le hall omnisports organisait une journée « portes ouvertes » à la même date.

Pour favoriser la mobilité des jeunes entre les deux manifestations, nous avons réservé le servibus.

Le centre culturel d'Amay a manifesté son souhait de prendre en charge le bar lors de cette journée pour soutenir les projets mis en place par le collectif jeunes « Kéfaré ».

La Régie des quartiers et GDMC (Grandir Dans Ma Cité) ont vendu des pains saucisses et des pizzas.

Comme l'an dernier, des activités ludiques gratuites ont été proposées aux jeunes. L'elastirun et les sumos ont de nouveau remporté un vif succès.

Plusieurs démonstrations de HIP-HOP ont été faites par les jeunes qui fréquentent la maison des jeunes « Les Goélands ».

Dans le cadre de son travail de rue, l'éducateur communal a proposé d'organiser, avec les jeunes qu'il rencontre, une démonstration de jerk. C'est ainsi qu'un jeune a « enflammé » le terrain de sport à plusieurs reprises.

Afin d'inciter les jeunes à aller visiter tous les stands, nous avons distribué un « passeport » qui, complété par chaque service ou association présent(e), donnait droit à une petite récompense. Des bons et des lots ont été retirés chez certains commerçants amaytois.

Une cinquantaine de jeunes ont participé à cette journée ; les plus jeunes étaient accompagnés d'adultes qui ont également « profité » des différents équipements. Les stands de prévention ont également été visités par les jeunes qui ont apprécié les activités proposées. Tous les partenaires invités ont été contents de leur journée et sont partants pour participer à une prochaine édition.

En clôture de la journée, une soirée dansante dédiée aux jeunes a été organisée avec DJ Snaiki.

200 personnes ont donc « enflammé » le sol du gymnase jusque 2h du matin.

A l'entrée, les jeunes ont reçu un bracelet, de couleur différente en fonction de leur âge, afin d'organiser leur accès au bar ; ce qui permettait aux moins de 16 ans d'avoir accès aux softs, aux 16-18 ans à la bière et les plus de 18 ans aux boissons plus alcoolisées.

La publicité de l'évènement a été faite via Infor-jeunes, l'Inforama, le Vlan, les partenaires, les adresses mails des jeunes, les commerces,...

Des affiches et des folders ont été distribués.

Pour réduire les coûts liés à l'impression, un accord a été pris avec la régie autonome des sports pour faire des flyers communs, avec des informations recto-verso.

Par ailleurs, l'information a été relayée sur le site communal et le site « Que faire », la création d'une page sur face-book a permis de relayer l'information à un plus large public.

Projet géré par Caroline Antoine.

- **Piste de VTT et Skate-park au hall omnisports d'Amay :**

Plusieurs rencontres ont été organisées avec les jeunes qui font du vélo aux alentours du hall omnisports d'Amay. L'objectif de ces rencontres était de déterminer les attentes des jeunes.

La dizaine de jeunes rencontrés ont ainsi eu l'occasion de faire connaissance avec Caroline Antoine du service Jeunesse et Pierre Archerda, éducateur communal.

Ils ont exprimé leur souhait de voir créer des aménagements leur permettant de pratiquer leur sport favori : le vélo.

Avec le soutien du service travaux, les jeunes semblent disposés à s'investir dans la création de cet espace. Plusieurs rencontres ont d'ailleurs eu lieu avec le service urbanisme et le service travaux à ce sujet.

D'autres rencontres ont également eu lieu avec des responsables de clubs de VTT pour construire le tracé éventuel du parcours, un balisage a été réalisé à l'arrière du hall. Les terres doivent maintenant être transportées par le service travaux.

Une autre demande des jeunes était de pouvoir faire du sport à l'extérieur du hall. Un panier de basket a donc été installé et des goals de foot sont à disposition des jeunes qui le souhaitent.

Projet géré par Caroline Antoine et Pierre Archerda.

5. AXE JEUNESSE - Pierre Archerda, éducateur de rue :

« Ma fonction a débuté le 9 mai 2011. Je travaille essentiellement dans 5 « quartiers » :

Le hall omnisport

Ce groupe se compose de plus ou moins 15 jeunes dont la moyenne d'âge est de 19 ans.

Le cross noir

Ce groupe se compose de plus ou moins 8 jeunes dont la moyenne d'âge est de 15 ans.

La gare

Ce sont plus ou moins 10 jeunes d'une moyenne d'âge de 19 ans.

La tour Romane.

Il n'y a pas de groupe bien précis, ;c'est un lieu où je fais rencontre soit des nouveaux groupes de jeunes soit des jeunes qui ont décidé de changer de lieu pour « squatter ».

La cité Rorive.

J'y rencontre un groupe de 5 jeunes avec une moyenne d'âge de 15 ans.

En plus de ces 5 groupes, j'ai aussi consacré du temps pour aller à la rencontre des différents acteurs sociaux qui travaillent également dans la commune.

Résumé de mes actions.

L'objectif des premiers mois était d'établir une relation de confiance entre les jeunes et moi-même. A présent que cette relation est « bien » établie nous pouvons penser à des projets pour le futur.

Bien que mon travail se base essentiellement sur le dialogue, j'ai tout de même travaillé sur des projets comme par exemple :

- **Le projet radio.**

De fin mai à fin juillet, avec 4 jeunes nous avons tenté de réaliser une émission radio mais le projet s'est arrêté car il ne correspondait pas aux attentes de ces jeunes.

- **Rafraîchissement de l'arrière du hall.**

J'ai constaté que des jeunes qui fréquentaient l'arrière du hall ne respectaient pas les lieux. Je leur ai donc proposé de rafraîchir l'annexe à l'arrière du hall en le repeignant ceci dans le but de les responsabiliser. En plus de repeindre, ce groupe a également mis en place un panier de basket ainsi que des goals.

Projet de piste VTT à l'arrière du hall.

Avec le groupe du hall et Luc Tonnoir, agent technique en chef, nous avons balisé le terrain nous n'attendions plus que les terres mais malheureusement les repères ont été retirés.

L'ouverture d'un local jeune.

Pour répondre à la demande des jeunes, la commune a ouvert un local. C'est chose faite depuis -----.

En plus de ces projets spécifiques, j'ai participé également à des projets en cours comme :

- **Les fêtes de la jeunesse.**

Dans ce projet j'ai consacré le mois d'août à la recherche de lots pour la tombola, la distribution de flyers et affiches. Pour la suite, les détails sont dans le rapport de Caroline Antoine (voir supra).

Beach Days.

J'ai travaillé à cet événement dans un cadre préventif en y distribuant des préservatifs et de la documentation sur les M.S.T.

J'ai également travaillé sur un conflit de voisinage entre des membres d'une famille habitant aux « maisons Roses » et une de leur voisine. Un conflit qui pour le moment est en médiation. Je travaille actuellement sur un conflit entre un voisin du hall omnisport et les jeunes qui fréquentent le hall.

Participation à des manifestations.

Avec les jeunes du hall, nous avons participé au concert du groupe Oktober et au bal du Bourgmestre. La participation était la surveillance du parking, l'organisation des vestiaires et le service en salle.

J'ai également travaillé de manière davantage individuelle en orientant des jeunes vers les différents services sociaux de réinsertion professionnelle.

Projets en préparation pour le début 2012 :

- **Un projet d'initiation cinéma.**

Avec les jeunes de la cité Rorive, nous allons débiter un projet avec comme objectif la réalisation d'un court métrage.

Tournoi Playstation.

Avec la collaboration du Centre Culturel et Aurélien de l'AMO Mille Lieux de Vie, nous allons organiser un tournoi Playstation sur écran cinéma.

Excursion à Aqualibi un vendredi soir.

C'est une demande de la part des groupes de jeunes du cross noir et de la cité Rorive.

Excursion au Redbull Trophy à Maastricht.

Les jeunes du hall souhaiteraient aller voir une compétition de courses sur patin à glace à Maastricht.

Projet d'une soirée pour récolter des fonds pour le local jeune.

Trois jeunes se sont proposés pour organiser une soirée au profit du nouveau local jeune.